

06/373 DU 18/03/86

M. Kout

DECRET N° _____ /MTERFPPS/DGFP/DGPCE.SAV
F10/10

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

portant promotion au titre de l'année
1980, de Madame ECKOMBAND (Céline) Adminis-
trateur des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I, des Services Administratifs
et Financiers - SAF - (Administration
Générale).

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

[Signature]

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la Loi n° 076/84 du 7/12/1984, portant ratifica-
tion de l'Ordonnance n° 019/84 du 25/08/84, portant modification de
certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la Loi n° 15/62 du 03/02/1962, portant statut
général des fonctionnaires ;

D.G.B.

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21/6/1958, fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62/426 du 29/12/1962, fixant le
statut commun des cadres de la catégorie A des Services Administra-
tifs et Financiers - SAF - ;

Vu le décret n° 62/130/MF du 9/5/1962, fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/197/FP du 5/7/1962, fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62
du 03/02/62, portant statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/198/FP du 5/7/1962, relatif à
la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 65/170/FP-BE du 25/6/1965, régle-
mentant l'avancement des fonctionnaires ;

D.C.F.

Vu le décret n° 74/470 du 31/12/1974, abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5/7/62, fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 80/630 du 27/12/1980, portant
déblocage des avancements des Agents de l'Etat ;

Vu le décret n° 84/856 du 08/08/1984, portant
nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 85/1423 du 07/12/1985, portant
nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 85/1434 du 17/12/1985, portant
organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 85/260 du 05/03/1985, déterminant
le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avan-
cements et révisions des situations administratives des Agents de
l'Etat ;

Vu le décret n° 06/372 /MTERFPPS/DGFP/DGPCE/SAV/F10
du _____, portant inscription au tableau d'avancement, au titre
de l'année 1980, de Madame ECKOMBAND (Céline) administrateur des cadres
de la catégorie A, hiérarchie I, des Services Administratifs et
Financiers - SAF - (Administration Générale).

Mbrant

ARTICLE 1er. - Madame ECKOMBAND (Céline), administrateur de 2° échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I, des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale), en service au Commissariat Politique au Niari, est promue au titre de l'année 1980, au 3° échelon de son grade, pour compter du 21 Février 1980. ~~ACC~~ = Néant. # #

ARTICLE 2. - Le présent décret prendra effet du point de vue de l'ancienneté, pour compter de la date ci-dessus indiquée, et de la solde pour compter du 1er Janvier 1981, sera ~~enregistré~~ publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. #

Brazzaville, le 13 MARS 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

[Signature]
Bernard COMBO MATSIONA .-

[Signature]
Ange Edouard PGUNGUI .-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- DGFP/DGPCE. 3
- BST/DGFP. 2
- D.G.B. 3
- D.C.F. 2
- DOSSIER 3
- INTERESSEE 1
- COMIR/NL.RI 2
- SGG/BC. 2

[Large handwritten X mark]